

**B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L**



Meilleurs Vœux





Sommaire



Vœux de la Municipalité – Citoyenneté.....	3
Travaux - Investissements	4
Taxes – Subventions - Budget.....	5
Social	6
Agglomération Pau Béarn Pyrénées	7
Vie scolaire	8
Le petit marché Oussois.....	9
Vie pratique.....	10
Art	11
Vie Associative	12-15
Etat-Civil	16



Chères Oussoises, Chers Oussois,

Avec 2019, voici également un mandat qui s'achève au cours duquel la majorité des travaux a été réalisée.

Ces investissements étaient soit prévus dans notre programme, soit la conséquence d'une opportunité qu'il fallait saisir pour le développement de notre commune.

Aujourd'hui nous pouvons dire, en toute modestie, que chacun reconnaît les changements opérés depuis 2008 et, à titre personnel, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux 18 conseillers municipaux qui collaborent à mes côtés depuis 12 ans.

Je suis heureux d'avoir partagé mon temps de travail avec tout le personnel communal, l'équipe des enseignants et les bénévoles des associations. Toutes ces entités sont indispensables au bon fonctionnement de nos services et au dynamisme de notre village.

Après une année 2019 marquée par de nombreuses inquiétudes, j'espère un retour à la confiance et à la concertation dans notre pays.

Je formule des vœux de réussite pour notre commune dont nous avons la charge. L'implication de tous, rassemblés dans cet esprit de démarche participative, permet la création et le développement de projets pour le « bien-vivre » dans notre cité.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter individuellement et à tous vos proches, une BONNE ANNÉE 2020.

Bonne lecture à tous,

Votre Maire,
Jean-Claude BOURIAT



MUNICIPALITE

Le traditionnel partage de la galette des rois a eu lieu **Mardi 14 janvier**, au Foyer Municipal, à l'occasion de la présentation des vœux du Maire Jean-Claude Bouriat et des membres de son Conseil Municipal.



Les employés municipaux, les enseignants, les présidents et membres des associations ainsi que les nouveaux arrivants ont été conviés à cette cérémonie.

En cette période préélectorale, le Maire a remercié particulièrement l'équipe municipale qui l'a secondé pendant les six ans écoulés ainsi que le personnel municipal, les enseignants et les membres associatifs du village. Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et a adressé à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2020 espérant pour chacun santé et bonheur.



CITOYENNETÉ

Avoir 18 ans



1er vote lors des élections européennes pour ces jeunes Oussois

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

À savoir : pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, vous avez **jusqu'au 7 février 2020** pour vous inscrire.

Avant d'effectuer cette démarche, vous pouvez vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales, dans quelle commune, si vous n'avez pas été radié ou connaître l'adresse de votre bureau de vote. Pour vos démarches administratives (papiers, citoyenneté, famille, logement, santé, etc.) : accéder au service en ligne <https://www.service-public.fr/>.

TRAVAUX INVESTISSEMENTS



Travaux de voirie :

Réfection de la chaussée « Lou Beroy Cami » et réfection du trottoir Avenue des Pyrénées au niveau de la côte Soulagnet.

Avenue des Moulins :

Après une 1^{ère} phase de rénovation des réseaux d'assainissement, d'importants travaux de mise en sécurité avec des trottoirs et l'enfouissement des réseaux seront réalisés au cours du 1^{er} semestre 2020. Quelques ralentissements sont malheureusement inévitables.

Cimetière : Construction de 12 pré-caveaux (6 de 2 places et 6 de 4 places).

Vidéo-protection :

Mise en place de 4 caméras de vidéo-protection : 2 caméras à la salle de sports, 1 caméra à l'école et 1 caméra au cimetière.

École : Remplacement des lumières extérieures par des lumières de type LED moins énergivores.

Place de la Mairie :

Fin de l'opération.

Un aménagement autour du Monument aux Morts reste à réaliser.



Cabinet médical :

L'ancienne école, place des Tilleuls, a été aménagée en cabinet médical.

Ce bâtiment accueille depuis le 6 janvier 2020 deux médecins généralistes Docteur Pascale Bellocq et Docteur Candice Morel (rendez-vous au 05 64 17 15 16) ainsi qu'une infirmière libérale Madame Anne Vandoit (rendez-vous au 06 03 99 14 44). Le chirurgien-dentiste Docteur Kemal Chaubeyre prendra ses fonctions le 3 février 2020.

Ce cabinet vient compléter l'offre médicale déjà existante au sein du village avec le Docteur Michel Chevalier (rendez-vous au 05 59 81 82 83) et le masseur-kinésithérapeute Monsieur Philippe Hirou (rendez-vous au 06 60 36 82 58). Le centre bourg propose également les services d'une boulangerie, d'un salon de coiffure, d'un institut esthétique et de bien-être, d'une pharmacie, d'une clinique vétérinaire, d'un bureau de tabac et d'une société informatique et de communications.

Après l'appel d'offre et différents avenants, la création du cabinet médical revient à 282 488.44 € dont 20 % de TVA récupérable et 43 000 € de fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, soit un coût de 192 406 € HT pour la commune. Le budget prévisionnel était de 396 000 €.

Avec les loyers perçus, le retour sur investissement est de 10 ans.





Taxes locales votées à l'unanimité :
Pas de modification des taux

Taxes	Bases 2018	Bases 2019	Taux 2018 %	Produit 2018	Taux 2019 %	Variation Taux en %	Produit 2019	Variation Produit en %
Habitation	2 731 064	2 809 000	9,98	272 560	9,98	0	280 338	2.85
Foncier Bâti	1 615 853	1 672 000	11,93	192 771	11,93	0	199 470	3.47
Foncier Non Bâti	21 142	21 300	41,01	8 670	41,01	0	8 735	0.75
Total	4 368 059	4 339 300		474 001			488 543	2,10

Subventions : 19 900 €

• Amicale des Anciens Combattants :	460 €	
• Association des Parents d'Elèves :	800 €	
• Entente Lée Ousse Handball :	2 200 €	La subvention au CCAS englobe l'organisation du repas des aînés et notre participation communale au bon fonctionnement du centre aéré à Artigueloutan.
• FNACA Vallée de l'Ousse :	80 €	
• Football Club de Ousse :	1 000 €	
• Foyer d'Animation :	1 400 €	
• Société de chasse l'Oussoise :	460 €	
• Centre Communal d'Action Sociale CCAS :	7 000 €	
• Coopérative scolaire de l'école publique Jules Verne :	4 500 €	
• Comité des fêtes :	2 000 €	

Section de fonctionnement – Total dépenses 784 595 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général :	209 860 €
Chapitre 012 : Charges de personnel :	266 900 €
Chapitre 14 : Atténuations de produits :	17 000 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :	141 000 €
Chapitre 66 : Charges financières :	8 324 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :	2 000 €
Chapitre 23 : Virement section d'investissement :	137 011 €
Chapitre 42 : Opération d'ordre entre sections :	2 500 €

Section de fonctionnement – Total recettes 784 595 €

Chapitre 013 : Atténuations de charges :	4 500 €
Chapitre 70 : Produits des services, domaines et ventes :	83 900 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes :	532 544 €
Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations :	135 651 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante :	28 000 €

Section d'investissement – Total dépenses 999 581.96 € dont 124 652.30 € de restes à réaliser de l'exercice 2018

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés :	49 898.86 €
- Opération 60 : Salle des sports :	15 000 €
<i>Restes à réaliser :</i>	<i>46 740 €</i>
- Opération 63 : Cimetière :	22 000 €
- Opération 70 : Bâtiments communaux :	39 030.80 €
- Opération 71 : Réseaux :	3 000 €
- Opération 80 : Voirie :	80 000 €
- Opération 82 : Éclairage public :	60 000 €
- Opération 90 : Achat de matériel :	4 000 €
<i>Restes à réaliser :</i>	<i>1 068 €</i>
- Opération 91 : Aménagements rue de l'Église - Restes à réaliser :	462 €
- Opération 92 : Église :	2 000 €
- Opération 94 : Aménagements de trottoirs RD 38 - Restes à réaliser :	11 512.34 €
- Opération 95 : Accessibilité des espaces publics - Restes à réaliser :	64 869.96 €
- Opération 96 : Trottoirs Avenue des Moulins :	204 000 €
- Opération 97 : Création d'un cabinet médical :	396 000 €

Section d'investissement – Total recettes 999 581.96 €

- Chapitre 10 - Dotations, fonds et réserves :	437 523.75 €
- Chapitre 13 - Subventions d'investissement :	109 701.02 €
- Virement de la section de fonctionnement :	137 010.89 €
- Transfert entre sections :	2 500.00 €
- Reports des excédents :	312 846.30 €



MAISON COUPAU
44 Rue de l'Ayguelongue
64420 SOUMOULOU
05 59 04 69 83
valleedelousse@admr64.org

ADMR de la Vallée de l'Ousse
Permanences d'accueil et téléphonique :

- ◆ Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 09 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
- ◆ Mercredi de 09 h 00 à 12 h 30

AIDE A LA PERSONNE

L'association ADMR VALLEE DE L'OUSSE intervient sur les communes suivantes : Aast, Aressy, Artigueloutan, Barzun, Eslourenties-Daban, Espoey, Ger, Gomer, Hours, Idron, Labatmale, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Lée, Nousty, **Ousse**, Ponson-Dessus, Pontacq, Soumoulou. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadre des salariés.

Services proposés par cette association :

- Livraisons de repas,
- Ménage – Repassage,
- Services pour personnes en situation de handicap,
- Services pour séniors.

Bénévole référent ADMR pour Ousse : Maurice TICOULAT – 06 27 15 65 10

AIDE A LA RECHERCHE

Depuis de nos nombreuses années nos sept communes voisines (*Andoins – Artigueloutan – Idron – Lée Ousse – Nousty et Sendets*) s'associent et se mobilisent pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires (myopathies, myotonie de Steinert) essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

En 2019, Idron a coordonné le téléthon pour le secteur Pau-Est.

Grâce à l'union des bénévoles et participants dans chacune de ces communes pour mener à bien ce rendez-vous du cœur, la somme de 7 164.24 € a été reversée à l'AFM-TELETHON.

Bravo à tous et merci pour votre dévouement.

C'est Lée qui organisera le téléthon 2020.



Banques Alimentaires

SOUTIEN ALIMENTAIRE

Le Foyer d'Animation a soutenu, cette année encore, les banques alimentaires.

Des bénévoles de cette association ont fait appel à la générosité du public devant le magasin Leader Price et collecté des denrées alimentaires à l'occasion de la grande collecte nationale en novembre 2019.



Jeunes lycéennes Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

Laetitia BOIZOT
64350 Maspie Lalonguère Juillacq
dum6489@hotmail.fr - 06.62.19.19.82

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.



PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Après trois ans de travail technique, et après enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a été approuvé par le Conseil Communautaire du jeudi 19 décembre 2019.

Le PLUI a pour vocation de donner un cadre de développement et d'aménagement du territoire et fixe les dispositions réglementaires applicables à toute parcelle pour l'instruction du droit du sol.

Le rôle du PLUI est de garantir une meilleure cohérence des politiques publiques via la planification du développement urbain sur l'ensemble de la commune. Il s'agit ainsi d'éviter l'étalement urbain et de faciliter le quotidien des habitants (par exemple le développement des besoins de proximité) et de préserver nos zones agricoles et naturelles. Il tient compte du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

Aussi, les 31 communes de l'Agglomération se sont engagées dans le même dynamisme pour un projet de développement urbain soucieux d'un équilibre entre le développement de logements, d'entreprises, d'équipements et la préservation de la qualité de vie.

Gestion des Déchets

Collecte et traitement des déchets

RAPPEL : Votre bac est à présenter la veille du jour de ramassage, de préférence, à regrouper avec celui du voisin, au bord du trottoir et poignées vers la rue.

Il ne doit pas rester sur la voirie les autres jours.

Les ramassages :

Les bacs gris sont ramassés chaque semaine les mercredis et les bacs jaunes les mardis les semaines paires. En hiver, la collecte du bac des déchets verts s'adapte. De décembre à mars, le bac marron ne se sort qu'une fois par mois. Prochain ramassage lundi 10 février 2020, reprise du collectage hebdomadaire lundi 16 mars 2020. Pour les jours fériés, la collecte est rattrapée le samedi suivant. La Communauté d'Agglomération encourage les usagers à réduire leurs déchets à la source. Consultez sur le site les conseils du programme "zéro déchet, zéro gaspillage".

**Pour tous renseignements : www.agglo-pau.fr
Toutes les infos déchets et vos questions au : 05 59 14 64 30**



2019-2020 : 144 élèves à l'école

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Année scolaire 2019-2020**

Mail : ape.ecolejulesverne@yahoo.com

L'Association des Parents d'Elèves organise des manifestations pour aider au financement de projets de l'école, l'achat de matériels (petits vélos, parcours de motricité...), des sorties (spectacles, classes vertes...) et d'événements annuels (goûter de Noël, kermesse...).



RÉTROSPECTIVE 2019

Mars 2019 - Carnaval



Mai 2019 – Vide-greniers

**RENTREE
SCOLAIRE
2019-2020**



MARCHÉ DE NOËL



Deux bénévoles : Bernadette Limerat et Patrick Rey renforcent l'équipe municipale à la garderie le lundi, mardi et jeudi soir. Ils assurent l'aide aux devoirs.



La boucherie charcuterie et traiteur « Philippe Cazenave » de Coarrazze (05 59 61 25 55) s'installe, tous les vendredi matins de 8 h 30 à 12 h 30 au centre Bourg, place des Tilleuls devant la boulangerie Pérez.

A ses côtés, Monsieur Laborde, maraîcher de Soumoulou est présent de 7 h à 12 h 30.



En outre, Monsieur Mano propose la paëlla le samedi matin place des Tilleuls et Yohan Régnier prépare des pizzas place de la Mairie le mardi soir.

Le « petit marché Oussois » répond à un besoin de proximité et d'authenticité avec des produits locaux de qualité et participe à une économie responsable, solidaire et environnementale.

Privilégier les circuits courts est une tendance plébiscitée par de plus en plus de consommateurs recherchant les valeurs traditionnelles (le service, le conseil, l'expertise ...).

Le marché s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. Il présente des bénéfices d'un point de vue social, recréant, outre la relation directe avec le producteur, une forme de lien social important sur les territoires.

Ce mode de distribution, sans intermédiaire, séduit donc chaque jour davantage l'acheteur en quête de sens, soucieux du respect d'une agriculture raisonnée !



C'est dans le respect de ces valeurs, que l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) se développe chaque année à Ousse.

Tous les jeudis à 19 h, la cours de récréation de l'école se transforme et accueille ce partenariat de consommateurs et de producteurs.

Pour tout renseignement, contactez la présidente Carole Faure : amapousse@orange.fr



RAPPELS

Particuliers / Jardinage et Bricolage

Afin de préserver le repos et la tranquillité du voisinage, les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Professionnels / Travaux et bruits

L'utilisation d'appareils bruyants par les professionnels est autorisée du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Elle est interdite les dimanches et jours fériés.

Pour de bonnes relations de voisinage

- Entretenir et contenir sa haie à l'intérieur de la propriété en limite du domaine public et privé ;
- Elaguer ses arbres pour en éviter la chute sur les voies publiques et privées, sur les clôtures et sur les habitations voisines.

Nos gentils compagnons :

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à prévenir leur divagation, ramasser les déjections canines sur les trottoirs ou la chaussée pour éviter toute gêne pour le voisinage et les passants.



LES NUMEROS A CONNAITRE EN CAS D'URGENCE :

Gratuitement 24H/24 & 7J/7

SAMU : **15** – GENDARMERIE : **17** – POMPIERS : **18** - URGENCES : **112**

Service aux malentendants : 114

Accueil personnes sans abris : 115

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

Drogue, alcool, tabac Info : 0800 23 13 13

Sida info service : 0800 840 800

NUMEROS UTILES :

- Assistance sociale : 05 59 02 60 95
- Conciliateur justice (complexe république Pau) : 05 59 27 96 68
- Déchets : 05 59 14 64 30
- Eau potable - Dépannage 24h/24 : 05 62 90 09 44

Cambriolages !

Cette mésaventure est souvent traumatisante pour les victimes qui déplorent des vols d'objets ou d'argent, des dégradations ou simplement l'intrusion, la violation de leur domicile.

La gendarmerie nationale édite des brochures, consultables sur Internet, donnant des conseils pour éviter les cambriolages, en voici quelques extraits :

- Soyez prévoyants : photographiez les objets de valeur, notez les n° de série et les références des matériels et biens de valeur.
- Soyez vigilants : fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, faites attention à tous les accès possibles au domicile, notamment à Ousse les terrains cultivés ou les bosquets avoisinants.
- Ne commettez pas d'imprudence : en cachant la clé sous le paillason par exemple ou en laissant les portes fenêtres ouvertes la nuit en été.

En cas de souci, appeler la Gendarmerie de Morlaàs au **05 59 33 59 70** ou le **17**.



2020 – 5^{ème} édition « A la Rencontre de l'Art »

« L'Art partout et pour tous ... »

Cette manifestation, initiée par la Municipalité et organisée avec le Foyer d'Animation, aura lieu du **4 au 6 avril 2020 au Foyer Municipal**. Elle sera ouverte au public gratuitement de 10 h à 19 h. Les visiteurs rencontreront des artistes, d'univers très différents, qui se révèlent à travers la peinture, la sculpture, la photographie, l'écriture, la musique ou l'artisanat.

Les spectacles en soirée seront payants. Le programme, en cours de préparation, sera dévoilé prochainement sur la presse et sur www.ousse.fr.

En 2019, ont exposé le sculpteur Monophil, les peintres Elisabeth Arroyo, Florent Bordinat, Antoine Debriva, Pascale Lambert (Lore), Denise Latour, Béatrice Mauries, Maïté Pedefer, Françoise Ric'Heart (Ric'Art), le photographe Patrick Peyrouet, les céramistes Olivier Rajek et Mireille Fohney, la calligraphe Jeanne Manaut.

L'artisanat était également à l'honneur avec Hélène Korwin Le Fèvre, Fatima Larrat et Nadichat-Nadichouette. À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de l'ouverture du camp de Gurs (avril 1939), Antoine Gil et l'historien Claude Laharie sont venus raconter l'art derrière les barbelés. Anne-Marie Charles, auteur-interprète a proposé un spectacle délirant, poétique et plein d'humour.



La présidente de l'association AcomArtistes Isabelle Bœuf et son équipe ont proposé, en 2019, trois expositions et distribué la revue trimestrielle « L'Arlequin ».

Les expositions regroupant les sept arts ont eu lieu en mars au « Moulin Bouge » à Monein, en juin au château à Gardères et en décembre au Château de Franqueville à Bizanos.



VIE ASSOCIATIVE

FOYER D'ANIMATION

L'association « Le Foyer d'Animation », active depuis plus de 30 ans, propose des activités sportives d'entretien, avec 2 cours de gymnastique, un cours de gymnastique adaptée à un public senior, 2 cours de cardio-training et du yoga qui remporte un vif succès avec 2 cours complets.

Ces activités se déroulent dans la nouvelle salle adossée au complexe de pelote, ainsi que dans l'ancienne salle préfabriquée pour le yoga et les cours de danse Kizomba et Bollywood.

Pour tous renseignements, appeler au 06 24 81 06 87.

Par ailleurs, les membres de la section pétanque se retrouvent chaque fin de semaine au boulodrome, organisent des tournois de pétanque et une sortie annuelle au bowling.

Des sorties de groupe sont également proposées. En 2019, une sortie historique au camp de Gurs et à Navarrenx, en association avec l'Amicale des Anciens Combattants, et une sortie scientifique à la Cité de l'Espace de Toulouse ont été organisées.

Comme chaque année, l'association compte environ 140 familles d'adhérents.



27 avril 2019 - **Sortie Bowling**



27 juin 2019 – **Fin des activités**



20 octobre 2019 – **Journée à Toulouse à la Cité de l'Espace**

VIE ASSOCIATIVE

FOYER D'ANIMATION



23 novembre 2019 – Assemblée Générale : Repas Karaoké



Olivier Mariaud, président de l'Association Pelote Basque Oussoise,
Informations et réservations sur site www.ousse.fr.

L'association Pelote Basque Oussoise organise depuis 3 ans au complexe sportif d'Ousse, les Masters de Pelote. La 3^{ème} édition aura lieu d'avril à juin 2020.

Portrait



2019

Quentin Mariaud s'est illustré aux championnats de France lors la finale cadet gomme haute volée. Quentin et son coéquipier ont démis l'assurance girondine et remporté le tournoi.



2019

2^{ème} édition des Masters de Pelote



Nouveau!

Le 9 novembre 2019 est né une nouvelle section :

le baby hand pour les 3 à 5 ans.

Le cours est le samedi matin
de 9 h 45 à 10 h 30 à la salle de Lée.

Infos et inscriptions :

Laurence : 06 79 01 78 28

Lilou : 06 73 60 28 08

ententeleeousse@yahoo.com

Des petits à l'école de hand aux séniors, suivez-les sur :

Site <https://sites.google.com/site/ententeleeousse/>

Facebook <https://www.facebook.com/leeousse.hb>

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Présidente : Stéphanie Clémot
Vice-Présidents : Pauline Plaisance
Paul Taris
Trésorière : Anaïs Manaud
Trésoriers adjoints : Sébastien Artiganave
Logan Baylou
Secrétaire : Manon Dufau
Secrétaire adjoint : Chloé Laborde



30 octobre 2019 : **Assemblée Générale**

Les prévisions pour 2020 : le feu de la St Jean le 20 juin et les fêtes du 28 au 30 août. L'organisation d'une manifestation pour fêter les 60 ans du comité en avril est à l'étude.



30, 31 août et 1^{er} septembre 2019 - **Fêtes patronales**

Le maire Jean-Claude Bouriat a convié cette équipe dynamique à la mairie pour la remercier de son implication dans l'organisation de ces fêtes qui ont connu un vif succès.



VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Anciens
combattants

SORTIE MEMOIRE ET CULTURE

L'Amicale des Anciens Combattants de Ousse a organisé une sortie culturelle dont l'objectif était un retour sur l'histoire de notre département avec la visite du camp d'internement de Gurs. Un Oussois passionné d'histoire, Antoine Gil, a commenté la construction de ce camp prévu pour accueillir des réfugiés républicains espagnols en 1939. Ont suivi les « indésirables » en 1940 avant la période antisémite jusqu'en 1943.

A l'issue, les participants ont déjeuné au restaurant de Geüs d'Oloron et sont allés voir la cité de Navarrenx.



Cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre 2019

avec la participation des enfants de l'école qui ont interprété la Marseillaise

A noter sur
votre agenda

25 Janvier	Société de chasse l'Oussoise	Repas des chasseurs
21 Février	Parents d'Elèves	Carnaval
08 Mars	Municipalité	Repas des aînés
15 Mars	Municipalité	Elections municipales
22 Mars	Municipalité	Elections municipales
4 au 5 Avril	Municipalité/Foyer d'Animation	Exposition « A la Rencontre de l'Art »
Avril-Mai-Juin	Association Pelote	Masters de Pelote
8 Mai	Anciens Combattant	Cérémonie
17 Mai	Parents d'Elèves	Marche familiale
21 Juin	Comité des Fêtes	Feu de la St Jean
27 Juin	Parents d'Elèves	Kermesse
29-30-31 Août	Comité des Fêtes	Fêtes Patronales
11 Novembre	Anciens Combattants	Cérémonie

Etat Civil

Tous nos voeux de bonheur



01/01/2019 Antone FLECHELLE
09/01/2019 Naëly GREGORIO
23/02/2019 Léa BEGUINET
06/03/2019 Lila LETELLIER
03/05/2019 Léo BEGUERIE
05/06/2019 César CROUZET
14/07/2019 Paul DARRIGADE
16/08/2019 Naël PELTIER
05/09/2019 Jeanne MEDARD
24/11/2019 Helena CORDOVILLA BEJARANO



Félicitations à vous



Mariage

01/06/2019 Nathalie CORREIA et Frédéric ALTUZARRA
14/09/2019 Rémi LESOT et Aurélie LAFFARGUE



Pacte Civil de Solidarité

05/09/2019 Léa FAYE et Matthieu PAILLEREAU
25/10/2019 Laetitia MILLAN et Matthieu DE MORAIS
06/12/2019 Léa DECAMP et Renaud JACQUEMARD



06/01/2019 André LOPEZ
18/02/2019 Pierre SEMMAU
01/09/2019 Odette LABOURET
29/10/2019 Charles TARIS
06/11/2019 Jacqueline BORDE épouse NOUGAREDE
19/12/2019 Marie-Claire DENY épouse LEVY